

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 mars 2021

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement 2021 à l'Association Nationale des Directeurs de Centres De Gestion

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 16 mars deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, dûment convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jeanne BECART, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, , Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avait donné procuration : Madame Jacqueline BELHOMME à Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Lamy KIROUANI à Madame Catherine DESPRES.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Etienne FILLLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI (en audioconférence), représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet: Attribution d'une subvention de fonctionnement 2021 à l'Association Nationale des Directeurs de Centres De Gestion

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de gestion de la Fonction publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu le budget primitif 2021,

Vu les statuts de l'Association Nationale des Directeurs de Centres De Gestion,

Vu le rapport d'activité 2020 de l'ANDCDG,

Vu la demande de subvention de l'association pour l'exercice 2021,

Considérant l'intérêt de soutenir la contribution de l'ANDCDG à la réflexion sur les missions et perspectives des Centres de gestion de la Fonction publique territoriale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer à l'Association Nationale des Directeurs de Centres De Gestion une subvention de fonctionnement pour l'année 2021 d'un montant de 3 000 euros.

DIT que les crédits sont inscrits au budget sur le compte 657.


Le Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne